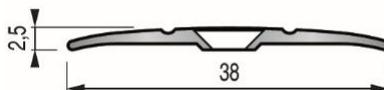


FT504 – Seuil extra-plat à visser 38 mm**Descriptif**

Profilé en aluminium anodisé destiné à assurer la transition entre deux revêtements de sol ne présentant pas de différence de niveaux.

Produit vendu en version brochable avec visserie assortie ou non brochable et sans visserie.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur.

Trafic intense.

Utilisation sur tous supports excepté sols chauffants.

Matières

- Alliage d'aluminium anodisé (nuance 6060 T5)

Références

Modèle	Longueur	Couleur	Référence
Brochable (avec visserie)	93 cm	Naturel	70 55 020
Non brochable (sans visserie)	2,70 m	Naturel	20 55 090

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique
Perçage	<u>Modèle Brochable (93 cm) :</u> Les profilés sont percés de 5 trous fraisés (entraxe 210 mm, 1er trou à 45 mm). <u>Modèle Non brochable (2,70 m) :</u> Les profilés sont percés de 15 trous fraisés (entraxe 180 mm, 1er trou à 90 mm).

Mise en œuvre

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support à l'aide d'un foret Ø5 mm.
- Insérer les **chevilles Ø5 x 25 réf. 39 60 000** (cf. § Options).
- Visser le profilé avec des **vis TFB Ø3,5 x 30 réf. 39 18 000** (cf. § Options).

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

Vis à tête fraisée bombée cruciforme :

- Aluminium
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 18 000



Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03